

devons visiter des personnes vivant dans les milieux les plus pauvres où le découragement, l'apathie et la perte de la dignité humaine font autant partie du tableau médical que la maladie elle-même.

Les personnes qui demeurent dans les taudis se sentent perdues et vouées à la déchéance. J'ai récemment connu des familles qui ont déménagé dans de nouveaux projets d'habitation et je puis témoigner personnellement du changement survenu dans leur apparence, leur attitude et leur auto-détermination. C'était remarquable. Elles ont retrouvé la volonté de briser le cercle vicieux de la pauvreté et en recouvrant leur dignité humaine elles se sont réintégréées dans la collectivité.

Tous les éléments énumérés dans le premier paragraphe jouent un certain rôle, mais ce qui importe le plus est un changement de milieu—même s'il se limite à un meilleur logement—ce qui suffit pour redonner l'amour-propre et la confiance voulus pour prendre en main sa destinée. La Déclaration des droits de l'homme affirme que tous ont droit de vivre leur vie avec dignité. Donnez à chacun cette chance et vous éliminerez ainsi le plus désastreux des aspects de la pauvreté dans le monde entier.

**Le président:** Madame le sénateur Ferguson, étant notre tout dernier expert en matière d'habitation, désirez-vous poser une question au témoin?

**Le sénateur Ferguson:** Je préfère attendre et poser mes questions plus tard.

**Le sénateur Fournier:** Je vais risquer quelques questions.

**Le président:** Allez-y.

**Le sénateur Fournier:** Le mémoire ne contient pas grand chose et j'imagine qu'on est disposé à répondre à toute question.

**Le président:** Oui, assurément.

**Le sénateur Fournier:** Je souscris à vos observations, Docteur, sur les projets d'habitation et le changement du milieu. Je pense que c'est un bon point. J'imagine que vous ne croyez pas qu'on avance assez rapidement. Nous prenons trop de temps pour changer le milieu et ce changement comporte les projets d'habitation et d'autres projets, tant à Saint-Jean que partout ailleurs au Canada.

**Le Dr Parlee:** Oui, j'aimerais qu'on procède plus rapidement.

**Le sénateur Fournier:** Comment vous y prendriez-vous? Est-ce une question d'argent? Qui payera la note?

**Le Dr Parlee:** Je pense que c'est une question d'argent. Le gouvernement doit s'engager à subventionner des projets d'habitation et à assurer la construction d'un plus grand nombre de logements à loyer modique.

A mon avis, on bâtit en hauteur des immeubles d'habitation qui sont très coûteux, au lieu d'ériger des maisons multiples et d'autres logements moins chers. Nous avons beaucoup d'espace à notre disposition. Il y a de nombreux terrains libres aux environs de Saint-Jean. Il y a des terrains partout.

**Le sénateur Fournier:** Même sur les collines rocheuses?

**Le Dr Parlee:** J'ai employé l'expression «sur les collines rocheuses». Je pense qu'elles pourraient servir à l'établissement de petites agglomérations.

**Le sénateur Fournier:** En essayant de donner une maison convenable à chaque famille?

**Le Dr Parlee:** Oui. Lorsque nous visitons des malades qui habitent un milieu très pauvre, nous nous rendons compte que rien ne les incite à s'améliorer. Les projets d'habitation en voie de réalisation sont excellents, parce qu'ils se situent dans des secteurs où il y a des pelouses. Les rues sont larges. Il y a suffisamment d'espace pour permettre aux enfants de sortir et de jouer. Les personnes qui les habitent se rendent compte qu'elles ont un avenir devant elles. Elles tenteront de demeurer sur le même pied que leurs voisins. Elles entretiendront avec soin leur appartement.

**Le sénateur Fournier:** Est-ce bien différent lorsque la famille possède une maison?

**Le Dr Parlee:** Lorsqu'elle est propriétaire?

**Le sénateur Fournier:** Par opposition à locataire?

**Le Dr Parlee:** Non, je ne pense pas qu'il soit nécessaire qu'elles possèdent une maison, à condition qu'elles disposent d'un endroit convenable ou, au moins, d'une pièce avec des fenêtres.

**Le sénateur Fournier:** Je ne pense pas que vous ayez bien compris ma question. Si ces familles étaient propriétaires d'une maison, ne croyez-vous pas qu'elles auraient alors bien plus de raisons de l'entretenir que si elles étaient locataires d'un logis que le propriétaire entretient? Le locataire est porté à se dire: «Je m'en fiche si le carreau est brisé ou si les marches sont pourries» et je ne sais quoi encore.

**Le Dr Parlee:** Non, je pense qu'on entretient mieux la maison dont on est propriétaire.

**Le président:** Docteur, pouvez-vous prendre quelques instants pour nous parler de l'environnement. Lorsque vous avez commencé,